



## COMMENT OBTENIR VOTRE LICENCE FFC 2020

### **POUR L'ASFVTT :**

- Complétez la **fiche d'inscription ASFVTT** en page 1.
- Pour les mineurs, complétez la page 2 et en bas de cette page signature du parent avec mention "lu et approuvé".

### **POUR LA FFC :**

Téléchargez la **demande de licence 2020** (fichier 10 pages) <http://www.ffc.fr/prendre-licence-club/>  
Si pas d'assurance complémentaire, imprimez en recto-verso que les pages 1 et 2.

Sur la page 1 :

- Renseignez les coordonnées du licencié, l'activité principale du licencié, cochez les cases.
- Joindre le certificat médical « Apte à la pratique du VTT en compétition » **OU** faire compléter la case CERTIFICAT MEDICAL (à gauche) par votre médecin **OU** compléter la case ATTESTATION (au milieu).
- Signez en bas de la page la 1<sup>ère</sup> case, et si le licencié est mineur la 2<sup>ème</sup> case.

Sur la page 2 : après avoir pris connaissance des pages 3 à 7,

- complétez la page 2 et cochez soit la case 1 si vous ne désirez pas d'assurance complémentaire, soit la case 2 si vous désirez l'assurance complémentaire.

Si assurance complémentaire pour le licencié et/ou assurance vélo :

- Imprimez, complétez la page 3 et l'envoyer, accompagnée de votre règlement, à l'adresse indiquée en page 3.

Afin d'avoir plus de précisions pour bien compléter les pages 1 et 2, consultez le lien [Annexe Procédure licence FFC 2019-2020](#).

Fournir une photo portrait (nom, prénom noté au dos de la photo).

Fournir une copie papier de la pièce d'identité valide (CNI recto/verso ou passeport).

**Transmettez l'ensemble des documents accompagné d'une enveloppe timbrée à votre nom adresse et du chèque (à l'ordre de ASFVTT) à Valérie ROUCHON, 6 bis rue des Chaussumiers 37230 FONDETTES**  
Si besoin de renseignements, contactez Valérie : 06 02 28 13 07 / [tresorier-vtt@asfondettes.fr](mailto:tresorier-vtt@asfondettes.fr)

### **Tarifs licences FFC 2020 (adhésions ASF et ASFVTT incluses) :**

16€ : Licence accueil (valable 1 mois et remboursable à la prise de licence à l'année)

135€ : Ecole VTT de 10 à 16 ans (fille et garçon jusqu'à cadet dont né entre 2002 et 2008 inclus).

101€ : Pass'loisir (Dédié exclusivement aux activités de pur loisir. Pratiques individuelles et familiales, randos VTT ou randosportive route).

111€ : Pass'sport nature (Orienter VTT : Cycloportives et épreuves de masse, Marathon VTT, épreuves et championnats vélos couchés).

124€ : Pass'cyclisme (Epreuve de masse : VTT, BMX ainsi que le cyclo-cross, la piste et les championnats Masters).

163€ : Pass'cyclisme open (Identique au Pass'cyclisme, permet en plus de participer aux épreuves de 3e catégorie et juniors sur route).

142€ : Juniors (17 à 18 ans)

175€ : 3e catégorie

215€ : 2e catégorie

152€ : Arbitre régional/national

Si vous vous posez des questions n'hésitez pas à appeler Valérie ROUCHON (06 02 28 13 07) ou Michel SOUVRAY (02 47 42 05 07).